

Installation d'une plateforme de compostage partagée

À l'initiative du Syvadec et en partenariat étroit avec la Communauté de communes de l'Alta Rocca et de la commune, une plateforme de compostage partagé a été mise en service dans le Jardin botanique, en dessous de la mairie et de l'église, au cœur du village de Quenza. Pour l'occasion, Roselyne Balesi, mairesse, était entourée de Pierre Marcellesi, président de la communauté de communes de l'Alta Rocca, de Jean-Baptiste Giffon, vice-président du Syvadec chargé des déchets, et de nombreux élus locaux.

Les habitants sont invités à demander leur bioseau à la mairie ou à la Communauté de communes et à venir déposer régulièrement les déchets de cuisine qui seront ainsi transformés à terme en compost. Ils pourront déposer les restes et épluchures de fruits et de légumes, les reliefs de repas, les aliments abîmés, le pain, les fleurs fanées, le marc de café et les filtres... Sont en revanche rigoureusement interdits les déchets de viandes et de poissons, les produits laitiers, les sacs plastiques, les cendres, etc.

Ce tri à la source présente l'avantage de réduire sensiblement le volume de collecte des ordures ménagères, de restreindre l'enfouissement et de



Le composteur partagé est installé dans le Jardin botanique, l'ancien jardin du presbytère qui vient d'être réhabilité. / PHOTO E. P.

régénérer naturellement la terre. Le traitement ne s'accompagne d'aucune nuisance, qu'il s'agisse d'odeurs, de moucheron ou de rongeurs. Il s'impose d'autant plus que le composteur sera régulièrement entretenu par un employé de la commune et contrôlé par le Syvadec.

"Un geste nouveau à adopter"

Comme l'a expliqué Paul-Thomas Carli, animateur

compostage du Syvadec, l'installation comprend trois bacs de bois d'une capacité d'1 m³ chacun dont celui qui est accessible en permanence par les habitants et qui recueille les biodéchets. Les deux autres sont fermés et utilisés par les référents : il s'agit de la réserve de structurant et du composteur de réserve.

Roselyne Balesi a noté que ces composteurs "permettront de trier les déchets compostables et de réduire considérablement la quantité des dé-

chets produits par chacun d'entre nous" avant d'évoquer "ce geste nouveau que nous aurons à adopter pour mieux préserver notre environnement". Pierre Marcellesi a axé son propos sur une réflexion critique sur les comportements des consommateurs d'aujourd'hui et sur les pratiques de la grande distribution.

Jean-Baptiste Giffon privilégie trois axes pour réduire les déchets : la lutte contre le gaspillage par l'intermédiaire du programme EcoScola auquel participent une quarantaine d'écoles, la promotion du compostage individuel et le développement du "recyclage le plus proche" avec un objectif d'une quarantaine d'installations de composteurs partagés d'ici à 2020.

Le composteur partagé de Quenza est le premier à avoir été installé sur le territoire de l'Alta Rocca et le dixième à avoir été mis en service depuis le lancement du plan compostage par le Syvadec en 2009. "Le compostage est en bonne voie en Corse, c'est un geste ancestral vertueux qui permet de traiter les déchets sur leur lieu même de production, ce qui limite le transport et le traitement pour les collectivités (...). Ne relâchons pas nos efforts", a conclu Jean-Baptiste Giffon.

E. P.